

Plaisir
Jeu
Esprit d'équipe
Fair-Play
Partage
Respect



N° 515 du 28 août 2020



District de la
**Nièvre de
football**

NIEVRE FOOTBALL

Journal officiel du District de la Nièvre

ENSEMBLE, faisons vivre le football Nivernais ! – Tél : 03.86.61.07.23



SOMMAIRE

Actualités

➤ Accès [direct](#)

Mémento

➤ Accès [direct](#)

Procès-verbaux

➤ Accès [direct](#)

Rencontres, résultats et classements

➤ Disponibles sur le
site du District

NOS PARTENAIRES

BRICO
MARCHÉ

Intermarché
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

SP COMM RT

NIÈVRE
le département



CENTRE LOIRE



Mesdames et Messieurs
Président(e)s, Educateurs(trices), Joueurs(euses),
Arbitres, Dirigeant(e)s...

Nous avons connu une fin de saison 2019-2020 particulière avec une crise sanitaire inédite dans notre histoire. Les championnats ont été arrêtés prématurément, bien trop tôt. Le désir de rechausser les crampons est fort et légitime.

Cependant, les signaux à 2 semaines de la reprise des championnats montrent un début de résurgence de l'épidémie.

L'actualité nous démontre que des équipes du football amateur commencent à être impactées dans leur préparation avec des conséquences sur l'organisation des matchs amicaux.

Il est de notre responsabilité à tous de veiller à bien respecter les consignes sanitaires. Donnons-nous une chance de pouvoir reprendre nos championnats.

1 : Suivez les consignes d'accès aux installations dictées par votre mairie.

2 : Les principes de distanciation physique et d'application des gestes barrières, constituant les mesures les plus efficaces pour lutter contre la propagation du virus, **doivent être respectés en tout lieu et à tout moment (voir [fiche de synthèse](#) et [protocole de reprise des compétitions régionales et départementales](#))**

*** L'article complet en pages intérieures ***



Le port du masque est obligatoire pour toute personne (à partir de 11 ans) et à tout moment dans le stade, y compris sur le blanc de touche, à l'exception :

- Des arbitres et joueurs figurant sur la feuille de match lors de l'échauffement sur l'aire de jeu,
- De l'arbitre central, de ses 2 assistants de touche, des joueurs et de l'entraîneur principal de chaque équipe sur l'aire de jeu pendant la durée du match.

Nous comptons sur votre aide pour passer le message aux jeunes joueurs et joueuses ainsi qu'à leurs parents : **Ce n'est qu'avec toutes ces précautions que nous pourrons à nouveau retrouver sereinement le rectangle vert.**

La Commission des Jeunes, ne pouvant organiser sereinement dans de bonnes conditions les réunions de rentrée, vous ont préparé un petit guide avec les informations utiles sur le déroulement de la saison prochaine.

Merci à eux pour tout ce travail

Bonne saison à toutes et tous

Françoise VALLET



ENGAGEMENTS COUPE NATIONALE FUTSAL

Date limite d'engagement : 15 septembre 2020

Saison 2018/2019 : **COSNE** présent parmi les 8 dernières équipes de la LBFCF, dernier tour avant les 32èmes de Finale FFF.

Saison 2019/2020 : **GUERIGNY URZY** réédite la même performance.

Donc, il ne faut pas que les clubs nivernais hésitent à s'engager. Il n'y a pas de sentiment d'infériorité à avoir.

Dates de la compétition :

- 1^{er} et 2^{ème} tour du 30 novembre 2020 au 18 décembre 2020
- 3^{ème} tour : 3 et 4 janvier 2021
- 4^{ème} tour : 9 et 10 janvier 2021

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU DISTRICT DE LA NIEVRE

Le District de la Nièvre tiendra son **Assemblée Générale Elective le 31 octobre prochain.**

Il s'agira notamment **d'élire le Comité de Direction du District**, mais également de **déterminer les représentants des clubs du District** de la Nièvre qui se rendront à l'Assemblée Générale de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté. Pour tout cela, deux appels à candidatures sont lancés.

APPEL A CANDIDATURE COMITÉ DE DIRECTION

L'élection du Comité de Direction du District de la Nièvre de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **samedi 31 octobre 2020 à IMPHY (Salle des Fêtes) à partir de 8 heures 15.**

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 28 Août 2020 au 1^{er} Octobre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

DISTRICT DE LA NIEVRE DE FOOTBALL

2 rue Louise Michel, 58640 VARENNES-VAUZELLES.

Rappels_:

- Le mode de scrutin prévu par lesdits statuts est le scrutin de **liste bloquée**.
- La liste doit être composée de **15** membres licenciés.
- Les candidats devront répondre aux conditions d'éligibilité, au jour du dépôt de la candidature, tant générales que particulières, définies à [l'article 13.2 des Statuts du District](#).

Les membres chargés des fonctions exécutives essentielles, telles que prévues dans les statuts du District, doivent être identifiés sur la liste, à savoir, un président, un secrétaire général, un trésorier, un arbitre, un éducateur, une femme et un médecin.

Pour présenter une liste, il convient d'utiliser le formulaire de déclaration suivant : « [Déclaration de candidature élection du Comité de Direction - Déclaration individuelle de non-condamnation des membres de la liste](#) »

**APPEL A CANDIDATURE
DÉLÉGATION DU DISTRICT A L'AG
DE LA LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE FOOTBALL**

L'élection des délégués représentant les clubs du District de la Nièvre de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 31 Octobre 2020.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 28 Août 2020 au 1^{er} Octobre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

DISTRICT DE LA NIÈVRE DE FOOTBALL
2 rue Louise Michel – 58640 Varennes-Vauzelles

Rappels_:

- Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à [l'article 13.2 des Statuts du District](#),
- Conformément à [l'article 12.2 des Statuts de la Ligue](#), l'Assemblée Générale du District doit élire les délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue. Pour le District de la Nièvre, le nombre de délégués représentant les Clubs est de 2 titulaires + 2 suppléants.
- Toute candidature doit être présentée de manière individuelle
- L'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant : « [Déclaration de candidature délégation du District](#) »

VOEUX

Les vœux que vous voulez présenter à l'approbation de l'Assemblée Générale devront être adressés au secrétariat du District de la Nièvre **par lettre recommandée avec accusé de réception ou courrier électronique envoyé d'une adresse officielle, au plus tard le 1^{er} Octobre 2020 (minuit).**

Les vœux devront être signés du Président du club et revêtus du cachet du club. En cas de non respect, ils ne seront pas pris en compte.

CANDIDATURES ORGANISATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Les candidatures pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2021 (secteur Sud-Ouest) **doivent parvenir au secrétariat du District pour le 1^{er} Octobre 2020 (minuit) dernier délai.**

PEF HOLIDAYS



Le Programme Éducatif Fédéral fait son retour ! Après s'être adapté à la période de confinement, le voici désormais prêt à enfiler sa plus belle tenue des plages pour les vacances d'été ! Avec un nouveau nom mais une organisation similaire à sa première version, « PEF HOLIDAYS » continuera donc à animer l'activité des plus jeunes (U6 à U9) pendant cette intersaison.

Chaque semaine, une fiche téléchargeable proposera à nos jeunes licenciés de nombreux jeux, des révisions et des ateliers techniques réalisables à la maison. Le tout combiné avec leur sport favori : le Football !

Ce challenge sera également l'occasion de revisiter le Programme Éducatif Fédéral sous forme ludique en abordant notamment les thématiques de « Santé », « Environnement », « Culture Foot » ou « Engagement citoyen ».

Pour visionner chaque fiche et la correction de la semaine précédente, il suffit de cliquer sur les liens ci-dessous.

[PEF HOLIDAYS N°1](#)

[PEF HOLIDAYS N°2](#)

[PEF HOLIDAYS N°3](#)

[PEF HOLIDAYS N°4](#)

[PEF HOLIDAYS N°5](#)

[PEF HOLIDAYS N°6](#)

[PEF HOLIDAYS N°7](#)

[PEF HOLIDAYS N°8](#)

[PEF HOLIDAYS N°1 – CORRECTIONS](#)

[PEF HOLIDAYS N°2 – CORRECTIONS](#)

[PEF HOLIDAYS N°3 – CORRECTIONS](#)

[PEF HOLIDAYS N°4 – CORRECTIONS](#)

[PEF HOLIDAYS N°5 – CORRECTIONS](#)

[PEF HOLIDAYS N°6 – CORRECTIONS](#)

[PEF HOLIDAYS N°7 – CORRECTIONS](#)

Toi aussi, deviens Arbitre !



La Commission Départementale de l'Arbitrage organise son traditionnel stage « 3 jours pour devenir arbitre » du Vendredi 9 au Dimanche 11 Octobre 2020.

Cette formule permet chaque année de proposer à vos licenciés une formation cohérente et pratique. Nous vous précisons que la participation à une telle formation requiert un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (à joindre au bulletin d'inscription que vous retrouverez en cliquant [ici](#)). Celui-ci sera suffisant pour ensuite valider la licence d'arbitre pour officier la première saison.

Le coût de cette formation s'élève à 120€.

Tirage du 1er tour des Coupes Régionales Jeunes

La Commission Sportive Régionale a effectué ce Jeudi 06 Août dans les locaux du Kyriad Mirande à Dijon, le tirage au sort du premier tour de la Coupe Gambardella 2020-2021 prévu le dimanche 06 Septembre 2020.

Lors de ce tirage, la commission a également procédé aux tirages de deux Coupes Jeunes Crédit Agricole : la Coupe U15 et la Coupe U16.

Retrouvez ci-dessous les tirages pour les clubs nivernais concernés :

[COUPE U15 CRÉDIT AGRICOLE 2020-2021 – 1ER TOUR](#)

[COUPE U16 CRÉDIT AGRICOLE 2020-2021 – 1ER TOUR](#)

[COUPE GAMBARDELLA CRÉDIT AGRICOLE 2020 – 1ER TOUR](#)

Coupe de France : les matchs des clubs nivernais !



La Commission Sportive Régionale de la Ligue-Bourgogne-Franche-Comté a procédé ce lundi 13 Juillet au tirage au sort du tour préliminaire et du 1er tour de cette emblématique compétition.

Le District de la Nièvre vous propose de découvrir le tirage des matchs des clubs du département.

L'annonce de ce tirage sur notre site internet ne se substitue en rien au procès-verbal de la Commission Régionale du 13.07.2020 qui demeure le document officiel de référence.

Le PV est disponible [ICI](#).

Tirage au sort du 1^{er} Tour – 29 et 30 AOÛT 2020

La commission régionale sportive a procédé au tirage au sort du 1^{er} Tour soit 188 rencontres qui sont prévues le week-end du 29-30 Août prochain.

Elle informe que le tirage au sort du 2^{ème} Tour est prévu le mardi 1^{er} septembre prochain, les rencontres se joueront le week-end du 5-6 Septembre 2020.

MALAY LE GRAND (D3)	-	PREMERY (D1)	MATCH 96
ST BRIS (D1)	-	CLAMECY (R2)	MATCH 97
COSNOIS FC (D3)	-	POUGUES (D1)	MATCH 98
POUILLY SUR LOIRE (D3)	-	CHARBUY (D3)	MATCH 99
ST REVERIEN (D3)	-	VARENNES US (D1)	MATCH 100
VARZY (D3)	-	AUXERRE STADE (R1)	MATCH 102
GURGY (D1)	-	ENTRAINS (D2)	MATCH 104
CHAMPS YONNE (D1)	-	COSNE US (R1)	MATCH 115
PAYS CHAROLLAIS (D2)	-	COULANGES NEVERS (D1)	MATCH 134
CIRY LE NOBLE (D1)	-	CHARRIN (D2)	MATCH 135
CHASSY MARLY OUDRY (D2)	-	LA CHARITE (R1)	MATCH 136
MONTIGNY AMOGNES (D3)	-	CHÂTEAU ARLEUF (D2)	MATCH 138
ANTULLY ST EMILAND (D3)	-	SUD NIVERNAISE 58 (R3)	MATCH 139
ST AGNAN (D2)	-	LA MACHINE (R3)	MATCH 140
BOURBON LANCY (D2)	-	NEVERS CHALLUY SERMOISE (R3)	MATCH 142
NEVERS BANLAY (D1)	-	CHATILLON BAZOIS (D2)	MATCH 143
PALINGES (D1)	-	ST PIERRE MOUTIER (D2)	MATCH 144
FOURCHAMBAULT (D1)	-	SNID (R1)	MATCH 145
GARCHIZY PORTUGAIS (D2)	-	TOULON S ARROUX (D2)	MATCH 147
GILLY SUR LOIRE (D2)	-	NEVERS 58 (R3)	MATCH 148
GRURY ISSY (D3)	-	VAUZELLES ASA (R2)	MATCH 149
VARENNE ST YAN (D3)	-	ST BENIN (R2)	MATCH 150
DIGOIN FCA (D1)	-	LUZY MILLAY (D2)	MATCH 151
GUERIGNY URZY (R3)	-	CHAULGNES (D1)	MATCH 152
CORBIGNY (D1)	-	VITRY CHAROLLAIS (D2)	MATCH 154

Fond de solidarité national : mode d'emploi !

Parmi les aides annoncées, l'une fait l'objet d'un dispositif spécifique qui implique la FFF, les ligues et les districts. Il s'agit du Fonds de solidarité national dont l'aide correspond à 10 euros par licencié que percevront tous les clubs affiliés, s'ils la sollicitent.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les clubs de football affiliés et actifs à la FFF en 2019-2020 et 2020-2021 (hors groupements de jeunes et centres de gestion). **Tout nouveau club démarrant une activité lors de la saison 2020-2021 ne sera pas concerné par ce dispositif**, n'ayant pas subi l'impact de la crise sanitaire au cours de la saison précédente. En revanche, **les nouveaux clubs émanant d'une fusion, qui démarrent leur activité en 2020-2021, peuvent prétendre au fonds**, dans la mesure où les clubs qui ont participé à la fusion étaient en activité au cours de la saison 2019-2020.

Comment en bénéficier ?

Il suffit de répondre par oui ou par non à une question très simple présente sur la première partie d'un formulaire qui s'affiche automatiquement à l'ouverture de Footclubs : « Votre club souhaite-t-il solliciter l'aide du fonds de solidarité national mis en place par la FFF, les Ligues et les Districts ? **Aussi, dans le cas où un club aurait fait une erreur, il aura la possibilité de faire une demande officielle par mail à l'adresse fonds-solidarite@lbfc.fff.fr, qui se chargera alors de la relayer auprès de la FFF.**

Quand remplir ce formulaire ?

Depuis le 4 juin 2020 avec l'ouverture de la campagne des licences 2020-2021 et ce, **jusqu'au 30 septembre 2020**. Mais le plus vite sera le mieux !

Quelle aide peut-on attendre ?

Chaque club faisant la demande percevra en début de saison prochaine **une aide correspondant à l'équivalent de 10 euros par licencié** (nombre de personnes licenciées au sein du club au 30 juin 2020, non prise en compte des double licences). Pour rappel, sur les 10€, la Fédération apporte 7€, la Ligue 1,5€ et le District 1,5€.

Quand et comment cette aide sera-t-elle versée ?

Dès le début de la saison 2020-2021, afin d'aider au redémarrage de l'activité. Pour chaque club qui en fait la demande, **le compte club « Ligue » sera crédité de 5€. Simultanément, le compte club « District » sera également crédité de 5€**, ce qui correspondra donc à la somme de 10€ citée précédemment. Cette aide correspondra à un allègement des charges de début de saison prochaine, notamment avec la prise des licences. A noter que les premières sommes créditées sur le compte des clubs le seront à compter :

1. Du mardi 1^{er} Septembre pour les clubs qui ont fait la demande entre le 4 Juin et le 15 Août 2020 ;
2. Du mardi 30 Septembre pour les clubs qui ont fait la demande entre le 16 Août et le 15 Septembre ;
3. Du jeudi 15 Octobre pour les clubs ayant fait la demande entre le 16 Septembre et le 30 Septembre.

Des questions sur le Fonds de Solidarité ?

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football est à votre écoute pour toutes les interrogations sur le Fonds de solidarité National du Football. Pour cela, nous vous remercions de poser vos questions à l'adresse suivante : fonds-solidarite@lbfc.fff.fr

Engagements jeunes 2020-2021

Nous vous informons que vous pouvez dès maintenant engager sur Footclubs vos équipes de jeunes. Consultez [la procédure à suivre](#) incluant les dates limites de saisie de vos engagements ainsi qu'un [document explicatif](#) rappelant la manière de procéder pour engager une nouvelle équipe dans une compétition sur Footclubs.

N'oubliez pas de saisir vos desideratas (jouer à domicile, à l'extérieur aux dates souhaitées ; coupler/alterner vos équipes).

PROCÈS-VERBAUX



District de la
Nièvre de
football

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion 19 août 2020, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 2

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : MM. J. MAURIAC - G. MARTIN - PH. LEJEUNE – P. RAFFARD – L. ERAY - M. PINGUET.

Excusée : Mme P. BEAURENAUD

COMPETITIONS MASCULINES

1- CONSTITUTION DES POULES DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

28 équipes engagées : ALLIGNY-SAINT-AMAND 1, CHARRIN 2, CHATEAU-CHINON-ARLEUF 2, CHATILLON 2, COSNOIS FC 2, COSSAYE 1, COSSAYE 2, DRUY-BEARD 2, ENTRAINS 2, AS GARCHIZY 3, GARCHIZY-FRANCO-PORTUGAIS 2, GUERIGNY-URZY 2, LA CHARITE 4, LA MACHINE 3, LUTHENAY 2, MARZY 3, MON TSAUCHE 1, MOULINS-ENGILBERT 3, NEVERS-MAUPAS 1, NEUVY 1, PREMERY 2, OLYMPIQUE SAINT-MARTIN-d'HEUILLE 1 (à confirmer), SAINT-PERE 2, SAINT-PEREUSE 1, SAINT-SAULGE 1, TANNAY 1, VANDENESSE-SAINT-HONORE 1, VARZY 2.

Les équipes qui ne repartent pas sont : ANLEZY 1, CORVOL 1, NARCY 2.

COMPOSITION DES POULES

Poule A :

ALLIGNY ST AMAND 1, COSNOIS FC 2, ENTRAINS 2, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2, LA CHARITE 4, NEUVY 1, SAINT-PERE 2, TANNAY 1, VARZY 2

Poule B :

CHARRIN 2, CHATEAU-CHINON- ARLEUF 2, CHATILLON 2, COSSAYE 1, MON TSAUCHE 1, MOULINS-ENGILBERT 3, ST PEREUSE 1, ST SAULGE 1, VANDENESSE ST HONORE 1

Poule C :

COSSAYE 2, DRUY-BEARD 2, AS GARCHIZY 3, GUERIGNY-URZY 2, LA MACHINE 3, LUTHENAY 2, MARZY 3, NEVERS MAUPAS 1, PREMERY 2, OLYMPIQUE ST MARTIN 1

Afin de respecter les restrictions sanitaires dues à l'épidémie de la covid-19, la commission a constitué les poules en respectant au mieux la situation géographique et sans la présence des clubs.

2 – MISE EN SOMMEIL

La commission prend note de la mise en sommeil des clubs de l'US ANLEZY, du FC CORVOL, du FC NARCY.

3– COURRIELS

- De la Ville de Cosne/Loire informant que le club de Cosnois FC utilisera le terrain de rugby comme la saison passée.
- Du club de La Charité/Loire précisant que son équipe 4 évoluera sur le terrain de Narcy (attestation de la Mairie de Narcy).
- Protocole d'entente communiqué par l'AS Garchizy pour leur équipe 3 en entente avec Garchizy Franco Portugais 2.

PROCHAINE REUNION LE JEUDI 3 SEPTEMBRE 2020, A 16H30.

Le Président
Bernard MAY



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion du 27 août 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 2

Présidence : M. D. ATERO

Présents : MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, MEIGNEN

1 – INDISPONIBILITES

D BERQUIER 5 et 6 septembre, 5 au 11 octobre
K BOITIER 5 et 6 septembre, 12 et 13 septembre
N SERRE 29 et 30 août, 25 au 27 septembre

2 – COURRIERS

Mail adressé à tous les arbitres (modifications des lois du jeu).

3 – INFOS DIVERSES

Coupe de France premier tour les 29/30 août (centraux et AA possibles à désigner)
Deuxième tour les 05/06 septembre

Début des championnats Ligue et District les 12/13 septembre 2020

PAS D'ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES NIVERNAIS : un courriel du secrétariat du district a été adressé à tous les arbitres.

4 – POINT SUR LES RENOUVELLEMENTS D'ARBITRES SENIORS DISTRICT

A ce jour

D1 : tous ont renouvelé : 2 dossiers en attente AMELAINE, BOITIER

D2

Dossiers en attente : CALVI E, FOUGERAY, GUINARD, MARCEAU, TALEB

D3, candidats, AA district

Licences non demandées : BOUCHOUX O, DOUADI F, BRIOUL, DOUIRI, LOUVEAU

Dossiers en attente : AISSAOUI, BILLARDON, DAPOIGNY, DESBROSSE, GOETZ, SALIH, FOUQUET, LABOUREAU, REGAIEG

** dossiers en attente : principalement pour dossier médical incomplet ou non fourni ou en commission
Ligue

Le Président
Dominique ATERO

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a series of loops and a final downward stroke.

Le secrétaire
Jean-Claude MEIGNEN

A handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long, horizontal stroke extending to the right.